

# Les SIST : un acteur essentiel de la promotion de la prévention du risque routier auprès des TPE PME

- **Le SIST : un acteur déjà présent mais avec de nouvelles compétences**
- **Sécurité routière et prévention du risque routier : deux approches complémentaires**
- **TPE-PME**



Les enjeux de la prévention du risque routier

Offre de service collective

Offre de service individualisée

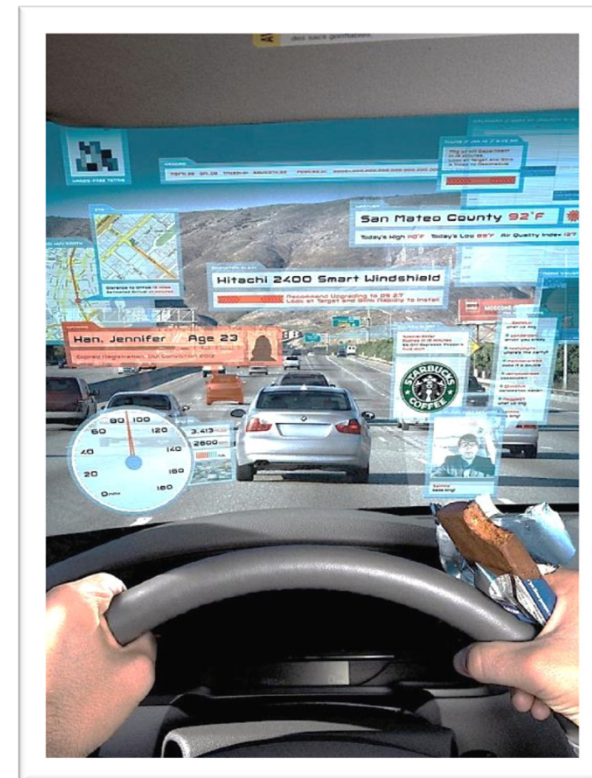
# Le Risque routier professionnel ...

Un risque transversal, souvent mal appréhendé

Sur l'espace public

Ambiguïté de l'activité de conduite

Ambiguïté du statut du véhicule



# Le Risque routier professionnel ...

Un risque caractérisé par sa gravité

Première cause d'accident mortel lié au travail

Moins de 10% des accidents avec arrêt

+ de 5 millions de journées perdues

# Quelles conséquences pour l'entreprise ?



H

• Humaines

F

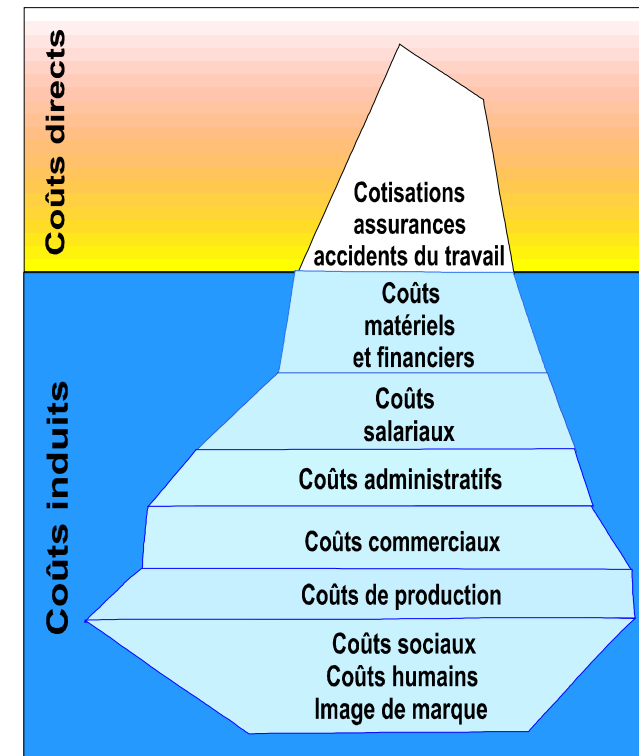
• Financières

P

• Pénales

## Des conséquences humaines et financières

- Quelques coûts identifiés (AT/MP, assurances...)
- Des coûts « cachés » découverts par la suite
- Crédibilité commerciale de l'entreprise : des coûts difficilement chiffrables



# Responsabilité de l'employeur

- **Obligation de sécurité de résultat envers le salarié**

## Obligation de sécurité



- **Responsabilité pénale en tant qu'auteur indirect d'une faute qualifiée**
- La violation manifestement délibérée d'une obligation particulière de prudence ou de sécurité : mise en danger délibérée d'autrui
- La faute caractérisée qui expose le salarié à un risque d'une particulière gravité qu'il ne peut ignorer

## Responsabilité pénale



- **Reconnaissance de la faute inexcusable**
- Indemnisation des préjudices subis du salarié victime d'un accident du travail

## Responsabilité civile





# Responsabilité du salarié

- En tant que conducteur d'un véhicule sur l'espace public, le salarié :
  - doit respecter le Code de la route,
  - engage sa responsabilité pénale
  - s'il occasionne un dommage corporel grave



**La responsabilité pénale du salarié ne dégage pas le chef d'entreprise de sa responsabilité pénale**

# Démarche de prévention du risque routier



- **Evaluer le risque**

- 1 Eviter le risque  
Réduire le risque

2

## 4 axes de management

Organisation des déplacements

Choix et Entretien des Véhicules

Maitrise des communications

Gestion des compétences

3

➔ **Plan d'action**



Organisation des déplacements

Choix et Entretien des Véhicules

Maîtrise des communications

Gestion des compétences

## OFFRE DE SERVICE COLLECTIVE



# Un outil pour se positionner

- **Construction par des experts d'une grille de positionnement de l'entreprise dans la maîtrise du risque routier**
  - Service prévention de la CRAMIF
  - Référents des SIST d'Ile de France
  - DIRECCTE
- **A l'usage des SIST pour leurs adhérents**
- **Objectifs :**
  - Faire progresser l'entreprise vers une meilleure maîtrise du risque routier
  - Positionner l'entreprise vis-à-vis des 4 axes de management du risque routier
  - Proposer des actions de prévention dans un plan d'action

# Composantes de l'outil

## Organisation des déplacements

- Règles organisationnelles visant à réduire l'exposition des salariés
- Gestion des temps de déplacement
- Moyens mis à disposition pour la préparation des missions

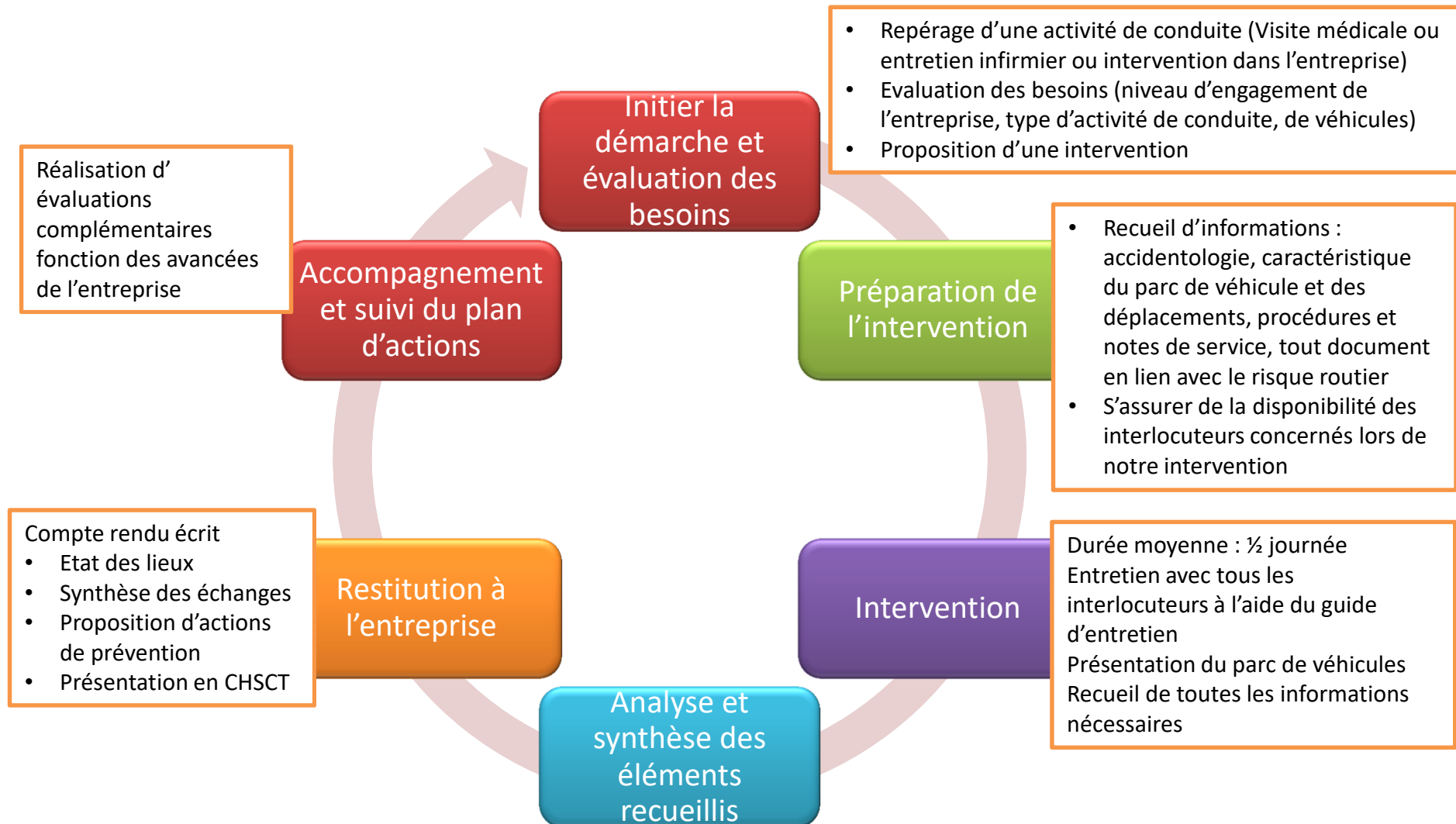
## Véhicules

- Choix des véhicules
- Equipement des véhicules
- Entretien des véhicules
- 2 cas particuliers : *VUL / Deux roues*

## Communication et compétences

- Protocole de communication
- Gestion des compétences à l'embauche
- Gestion des compétences en activité

# Démarche d'intervention



# OFFRE DE SERVICE INDIVIDUALISÉE

# CAS D'INTERVENTIONS EN ENTREPRISE



# Présentation de l'entreprise

Intitulé de l'activité : Commerce de gros - Soudage, photovoltaïque, charge de batterie

Code NAF : 4669B

Code risques : 516KB

Effectif de l'entreprise : 69

Nombre de salariés concernés par l'action : 33

Poste de travail	Effectif	véhicule	Rayon d'action	Temps de conduite quotidien	Fréquence
Commerciaux	17	VL	Fonction des zones géographiques	2 à 3h / jour en moyenne	journalière
Techniciens	15	VUL	Affectation à une agence	2 à 3h / jour en moyenne	journalière

# Contexte d'intervention

- **Sollicitation du médecin du travail par l'entreprise**
- **1 entretien en 2015 :**
  - 2h d'entretien avec les personnes compétentes sur le risque routier : Qualité, Direction, assistante, ...
  - Réalisation d'un CR avec propositions de solutions pour un plan d'action
    - Définition d'un plan d'action et de pilotes des actions

Engagement de la Direction dans la mise en place du plan d'action

- **1 nouvel entretien en 2017 pour voir l'avancement de l'entreprise et la progression**
  - 1h d'entretien
  - Rédaction d'un CR supplémentaire avec intégration des actions menées depuis 2015
  - Proposition d'actions supplémentaires sur les axes non traités par l'entreprise

# Organisation des déplacements

## Constat initial

- Connaissance des métiers se déplaçant
- Pas de visibilité sur les déplacements des salariés
- Mise à disposition des moyens de planification
- Les itinéraires sont préparés par les commerciaux et les techniciens. Le temps de préparation est intégré au temps de travail.
- En cas d'aléas, la gestion est partagée entre l'entreprise et le salarié, mais cette organisation n'est pas formalisée
- Carte affaire incluant le carburant, le stationnement, les péages, ...
- Découchés pris en charge sur note de frais → non formalisé et n'est pas rendu obligatoire en fonction de la distance ou du temps de travail sur le secteur.

## Proposition d'actions

- Formaliser une politique de gestion des déplacements pour mission : livret salariés itinérants avec les règles, les procédures, les documents, les informations de prévention
- Analyse du nombre de km parcourus et temps de conduite associé
- Favoriser l'échange de pratiques entre commerciaux et techniciens visant à réduire et optimiser les temps de déplacements lors des missions

# Organisation des déplacements

## Constat complémentaire

- Création d'un livret du salarié conducteur), socle référent d'une véritable politique de gestion du risque routier

## Actions planifiées

- Considérer le véhicule personnel comme un outil de travail à part entière : critères d'assurance, entretiens des véhicules, ...

## Actions envisagées

- Échange de pratiques entre collaborateurs

# Véhicules

## Constat initial

- Véhicule VL pour transport de charges sans arrimage
- Véhicules gammes business
- LOA 3 ans 120 000 km
- Réflexion selon le coût
- Flotte de véhicule plutôt bien entretenue mais principalement entretien constructeur
- Evaluation des besoins selon la perception de l'encadrement

## Proposition d'actions

- Adapter les véhicules à l'activité (préférer un VUL plutôt qu'un VL pour le transport de charges)
- Intégrer dans un guide conducteur les modèles de véhicules et préciser les usages
- Rédiger un cahier des charges avec le loueur
- Intégrer la boîte automatique dans le cahier des charges
- Réaliser le suivi des entretiens des véhicules

# Véhicules

## Actions réalisées

- Rédaction cahier des charges et évaluation des besoins selon questionnaire des salariés
- Signature d'une attestation à la remise du véhicule
- Le guide du conducteur précise les modalités d'entretien des véhicules
- Un train de pneus, au moins, est inclus dans les contrats avec le loueur, changement ou montage de pneus hiver : contrat négocié
- Désignation d'une personne ressource
- Présence d'un contrat d'entretien avec carte full services
- Formalisation des remontées d'incident (carnet de suivi)

## Action non réalisée

- L'insertion de la boîte automatique dans le parc de véhicule sera réfléchi en fonction du coût et des prochains chiffres d'affaire

# Communication et compétences

## Constat initial

- Les clients appellent les itinérants sur leur téléphone
- Véhicule équipé de Bluetooth
- Téléphoner au volant n'est pas strictement interdit
- Pas de vérification des permis en activité, uniquement à l'embauche
- 3 mois de tutorat pour les nouveaux embauchés pour comprendre le métier

## Proposition d'actions

- Protocole de communication
- Interdiction du téléphone au volant
- Organisation des appels de façon à les filtrer avant d'arriver à l'itinérant
- Mise en place de plages horaires d'appels pour l'interne
- Vérification des permis et attestation sur l'honneur
- Sensibilisation des salariés par le SIST
- Audit de conduite et accompagnement en mission avec grille repère lors des 3  
22/01 mois de tutorat

# Communication et compétences

## Actions réalisées

- Interdiction de téléphoner au volant inscrite dans le guide conducteur et dans le règlement intérieur
- Suivi des pertes de points de permis avec dénonciation
- Attestation sur l'honneur permis
- Réalisation d'une sensibilisation par le SIST

## En cours de réflexion

- Organisation pour limiter les appels aux itinérants
- Travail sur la communication d'agendas partagés pour connaître les disponibilités des itinérants
- Protocole de communication avec rappel des règles pour les appelants et les appelés : objectif de réduction des communications téléphoniques au volant
- Audit de conduite



# CAS D'INTERVENTIONS EN ENTREPRISE

# Présentation de l'entreprise

Intitulé de l'activité : service de soins à domicile

Code NAF : 8559B

Code risque : 801ZA

Effectif de l'entreprise : 37

Nombre de salariés concernés par l'action : 30

Poste de travail	Effectif	véhicule	Rayon d'action	Temps de conduite quotidien	Fréquence
Aide soignant	23	Véhicules légers personnels	30 km autour du siège de l'association	1h30	Déplacements pluriquotidiens (10 patients/jour)
Infirmier	7			02h00	Déplacements pluriquotidiens (14 patients/jour)

# Contexte d'intervention

Adhérent motivé à l'origine par le souhait de sensibiliser ses salariés au risque routier.  
Le diagnostic du risque routier a finalement permis d'aller plus loin, au-delà de cette action

- **1 entretien initial en 2016**
  - 2h d'entretien avec les personnes concernées par le RR : gérante, aide soignante, infirmière
  - Réalisation d'un CR avec propositions d'amélioration dans un plan d'action
- **1 entretien complémentaire en 2017 pour mesurer l'avancement de l'entreprise et sa progression**
  - 1h d'entretien
  - Mise en évidence dans le CR des modifications et actions menées
  - Accompagnement dans la mise en œuvre progressive du plan d'actions, suivi

# Organisation des déplacements

## Constat initial

- Conscience du risque routier : *concertation des salariés sur l'organisation du travail (planning tournant, sectorisation, dimensionnement des tournées), communication orale +++ , temps de conduite et de pause évalués et intégrés au temps de travail*
- Utilisation d'un boîtier électronique pour la gestion des missions (*planning, transmissions sur le patient, adresse avec plan, kilométrage, traçabilité et suivi d'activité, ...*)
- Problèmes de stationnement
- 1 ressource interne référente et disponible pour aider les itinérants en cas d'aléa

## Proposition d'actions

- Considérer le véhicule personnel comme un outil de travail à part entière : modalités d'assurance, entretiens des véhicules, ...
- Formaliser les consignes orales par écrit, dans un livret du salarié conducteur, socle référent d'une véritable politique de gestion du risque routier
- Prévoir le remboursement des frais de stationnement
- Envisager de négocier un accord de stationnement avec les collectivités territoriales
- Organiser des ateliers pratiques en rapport avec le risque routier (exemple : comment repérer un pneu usé ? »)
- S'intéresser et tracer la sinistralité sur la route

# Organisation des déplacements

## Constat complémentaire

- Politique de déplacement formalisée par écrit (règles de fonctionnement régissant l'organisation des déplacements)
- Remboursement des frais de stationnement par note de frais
- Mise en place du signallement systématique et enregistrement de la sinistralité
- Mise à jour du Document Unique pour l'évaluation du Risque Routier

## Actions envisagées

- Prévoir un temps dédié sur le temps de travail pour effectuer l'entretien courant du véhicule
- Organiser des ateliers prévention du RR

## Actions non retenues

- Souscrire une assurance collective pour les véhicules utilisés dans le cadre des missions

# Véhicules

## Constat initial

- Véhicules personnels utilisés pour les missions
- Pas de visibilité sur le parc des véhicules
- 4 VL de société à disposition en cas de panne d'un véhicule personnel, sauf pour les permis probatoires

## Proposition d'actions

- Informer les salariés et suivre l'état de l'entretien général et courant des véhicules personnels utilisés en mission
- Inciter les salariés à réaliser périodiquement l'entretien courant (partenariat garage, équipements sur place, campagne de vérification, traçabilité, ...)
- Revaloriser la prime annuelle concernant les véhicules (tenant compte de l'usure, frais d'assurance et d'entretien)
- Faciliter l'accès financier à l'achat d'équipement (ex : pneu) ou pour l'acquisition d'un nouveau véhicule (prêt à taux zéro, avance sur salaire, prix négocié)

# Véhicules

## Actions réalisées

- Sensibilisation des salariés (accompagnement du SIST)
  - sessions collectives d'informations
  - politique de déplacements formalisée et remise aux salariés

## Actions planifiées

- Suivi des contrôles techniques des véhicules
- Vérification de l'entretien courant
- Le livret d'accueil en cours de rédaction avec un chapitre spécifique pour le salarié conducteur (notamment sur l'importance et le contenu de l'entretien courant)

## Actions non retenues

- Partenariat avec un garage
- Le coût financier que représente les autres propositions de prévention freine la structure pour envisager pour le moment d'autres améliorations

# Communication et compétences

## Constat initial

- Appels internes courts, réguliers, non urgents reçus via le boîtier
- Indication orale « ne pas répondre au téléphone en situation de conduite »
- Vérification des permis de conduire, attestation d'assurance et carte grise à l'embauche
- Le contrat de travail stipule que le salarié doit informer l'employeur en cas de perte de permis
- Groupe de travail en cours sur un tutorat des nouveaux collaborateurs

## Proposition d'actions

- Mettre en place la vérification périodique de la validité des permis
- Création d'un protocole de communication
- Sensibiliser le personnel itinérant au risque routier (action à diversifier et à recycler périodiquement)
- S'informer et suivre l'état, l'entretien et l'équipement des véhicules dès l'embauche
- Questionner sur les besoins éventuels en formation liés à la conduite (stage de conduite sur route mouillée, gestion du stress au volant, changer une roue, ...)



# Communication et compétences

## Actions réalisées

- Suivi de la validité des permis de conduire
- Sensibilisation des salariés par le SIST (distractions au volant)
- Formalisation de l'interdiction d'utilisation du téléphone/boitier au volant pour une communication orale et/ou écrite
- Rappel fait aux salariés de ne pas communiquer leur numéro d'appel aux patients

## Actions planifiées

- Ajout au livret d'accueil d'une partie sur le risque routier pour sensibiliser dès l'embauche et afficher ce thème comme une préoccupation et une priorité

## Actions en cours de réflexion

- Réunion d'échanges de pratiques pour la rédaction d'un protocole de communication adapté à l'activité et à la réalité du terrain (proposition d'accompagnement du SIST)

# LA RÉFÉRENCE EN PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS





- **Organisation des déplacements**

- 80% des entreprises structurées autour d'une politique de gestion des déplacements basée uniquement autour du remboursement des frais de déplacement, voir d'une complète autonomie des salariés
- 70% méconnaissent l'activité réelle de conduite de leurs salariés



- **Véhicules**
  - Des disparités plus prononcées entre les entreprises
  - Flottes / Véhicules personnels
  - Plutôt bien équipés lorsque les équipements sont de série mais pas forcément adaptés aux métiers
  - Entretien constructeur / entretien courant



- **Communications/Compétences**
  - Des marges de progression significatives
  - Protocole de communication
  - Maintien des compétences à l'embauche variable selon les métiers
  - Maintien des compétences en activité rarement organisé



# Conclusion

- **Les SIST sont des vecteurs de promotion du risque routier et permettent de mobiliser les entreprises**
- **Animation d'un réseau de partenaires et capitalisation de données**
- **Prospective vers des outils à construire pour les entreprises et les partenaires**
- **Actions vers et avec les branches professionnelles pour des secteurs d'activité identifiés**

MERCI DE VOTRE ATTENTION